

MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU RESEAU DES ADMINISTRATEURS D'UNITES DE RECHERCHE DU SUD OUEST (AdminSO)

OBJET DU DOCUMENT

Ce document décrivant les modalités de fonctionnement du Réseau des Administrateurs est l'émanation du réseau lui-même, validé par le comité de pilotage. Le réseau des administrateurs est reconnu par les tutelles.

Ce document a pour objet de décrire la structure et le fonctionnement du réseau AdminSO et notamment son instance de décision, le comité de pilotage (CP).

Tout membre du réseau s'engage à respecter le présent document et ses annexes. Celui-ci est disponible sur le blog du réseau.

Ces modalités sont révisables par le CP du réseau, dans un but d'amélioration et/ou d'évolution.

INTRODUCTION

Le réseau AdminSO, créé en mai 2007 a reçu l'aval du CNRS en juin de la même année et a été présenté aux tutelles universitaires.

L'adhésion au réseau AdminSO est volontaire.

Le formulaire d'adhésion est disponible sur le blog.

FONCTIONNEMENT DU RESEAU AdminSO

Tout Administrateur d'Unité de Recherche des EPST, des universités et autres organismes de la recherche publique ou de l'enseignement, quel que soit son employeur, peut adhérer au réseau, sur la base du volontariat. Tout Responsable Administratif et Financier d'une composante universitaire (ex : UFR, etc...), peut aussi adhérer au réseau, sur la même base du volontariat

Toutes les responsabilités (membres du CP, d'un groupe de travail...) sont assumées par des membres du réseau qui doivent au préalable avoir obtenu l'accord de leur hiérarchie.

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage (CP) assure l'orientation, la coordination et la cohésion du réseau. Par l'intermédiaire de ses membres il est l'interlocuteur des tutelles, soit directement lors des réunions ou par l'utilisation de la liste de diffusion.

Les principales missions du CP sont :

- animer le réseau,
- établir des partenariats avec les directions et services des organismes de recherche et d'enseignement supérieur
- représenter au plan régional le métier d'Administrateur d'Unité,
- décider des actions régionales à mener et en assurer le suivi,
- susciter la mise en place de groupes de travail spécifiques,
- proposer des formations au regard des besoins recensés dans la sphère du réseau,
- développer des outils de communication (site internet, forums...),
- chercher des financements auprès des différentes tutelles pour organiser les assemblées annuelles,
- un ou plusieurs membres du comité de pilotage assurera l'interface avec d'autres réseaux entrant dans le champ d'action du réseau.

Le CP est composé de 12 membres maximum.

Le mandat des membres du comité de pilotage est de 4 ans, renouvelable une fois.

Le CP organise un renouvellement partiel de ses membres tous les 2 ans à l'occasion d'un appel à candidature.

Tout membre du réseau peut voter.

En cas de vacance de poste, le CP organise le remplacement en fonction des candidatures recueillies (candidatures spontanées ou appel à candidature).

La coordination du CP est assurée par deux personnes désignées par le CP.

Le CP se réserve le droit de remplacer les membres absents à plus de trois réunions consécutives.

Des experts ou membres des Etablissements peuvent être invités aux réunions du CP.

Le CP se réunit aussi souvent que nécessaire et au moins 3 fois par an. Les comptes rendus de réunions, relevés de décisions, plans d'actions, rapports,... sont disponibles sur le blog. Deux personnes sont désignées à chaque séance pour rédiger le compte rendu.

LES GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail sont composés de membres du réseau, dont l'un est désigné rapporteur des travaux par le groupe. Tout expert extérieur au réseau peut être sollicité pour participer aux travaux du groupe.

Les thématiques de ces groupes de travail seront en rapport avec les besoins recensés auprès des membres du réseau et, également en fonction des évolutions de l'environnement de travail. Ces groupes pourront également répondre aux demandes d'expertise émanant des tutelles.

CONCLUSION

Ces modalités doivent permettre au réseau AdminSO de fonctionner de façon sereine et indépendante, et constitue une base de bonnes pratiques d'accompagnement de la recherche. Elle permet une reconnaissance et une valorisation par les organismes de tutelle des responsabilités exercées par les membres du réseau.

ANNEXE 1

Liste des membres du comité de pilotage du réseau ADMINISO au 01 mars 2011

Coordinatrices :

Sylvie Djian : sylvie.djian@institutoptique.fr

Laurence Quémard : quemard@cenbg.in2p3.fr

Christelle Bellenger : christelle.bellenger@u-bordeaux4.fr

Chantal Blanchard : chantal.blanchard@univ-pau.fr

Karine Flavier : k.flavier@ism.u-bordeaux1.fr

Sophie Heurtebise : heurtebise@celia.u-bordeaux1.fr

Sophie Hontebeyrie : sophie.hontebeyrie@univ-pau.fr

Geneviève Jung : jung@u-bordeaux3.fr

Stéphanie Montagner : s.montagner@iecb.u-bordeaux.fr

Elisabeth Speletta : e.speletta@ufr-physique.u-bordeaux1.fr

Sylvie Vignolles : s.vignolles@ades.cnrs.fr